

PRIX DU JOURNAL: Abon. annuel, \$4. Abon. semestriel, \$2. Frais de poste à part. On doit informer le 1er du dernier mois de son abonnement, lorsqu'on veut le retirer et payer, autrement, on est censé en continuer un autre.

LE JOURNAL DE QUEBEC,

MONITEUR DU PASSÉ ET DU PRÉSENT À L'AVANTAGE DE L'AVENIR.

PRIX DES ANNONCES: Première insertion: 6 lignes et au-dessous, 25. 64 10 lignes et au-dessous, 36. 64 Au-dessus, par lig. 4d Toute insertion subséquente, le 1/2 du prix.

Ce journal se publie les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, par AUGUSTIN COTÉ et JOSEPH CAUCHON, avocats, rédacteurs-propriétaires — est très répandu en Canada, s'expédie dans les Provinces d'en bas, aux Etats-Unis, à Paris, à Londres, en Irlande et en Ecosse. On s'abonne, à Québec, au bureau du Journal, près de l'Archevêché; à Montréal, chez M. G. N. GOSSELIN, agent des journaux; aux Trois-Rivières chez M. PHILIPPE GIRARD, marchand. Toutes lettres, correspondances, etc doivent être adressées franchises de port.

CONFÉRENCES DU R. P. DE RAVIGNAN A NOTRE-DAME.

Lutte Philosophique.

« Monseigneur,

« La lutte commencée avec la révolte originelle n'aura point son terme ici-bas; les destinées de la vérité seront toujours le combat sur cette terre, et l'Église de Jésus-Christ, sanctuaire divin des plus pures doctrines, demeure, suivant la parole prophétique de l'évangile, élevée au milieu des peuples, comme le signe de la contradiction. In signum cui contradicetur. Ainsi la grèce se continue, mais elle revêt des formes diverses, suivant les temps et suivant les lieux.

« Messieurs, il est une philosophie, noble enfant des cieux comme de la raison, digne, comme la raison, de son nom et de sa céleste origine. A Dieu ne plaise que nous venions dans cette chaire établir avec elle la lutte et la contradiction! Non, elle est l'amie sincère de la vérité, elle la cherche, elle la demande. Grave, désintéressée, modeste, elle ne prétend ni à l'honneur de gouverner seule les intelligences, ni au droit de tout inventer ou de tout refaire dans le monde. Cette philosophie des vrais sages interroge fidèlement les traditions du passé; elle les respecte comme une des expressions de l'enseignement que Dieu a donné aux hommes. Elle ne craint ni les efforts hardis du présent, ni l'attente pressée de l'avenir: mais, appuyé sur les éternelles bases des éternelles vérités, et conservant d'immuables principes, elle évite à la fois les chagrins du doute et les témérités d'un dogmatisme imprudent. Elle implore le secours du Dieu des sciences et des lumières, elle écoute sa voix, et quand elle a reconnu le témoignage même divin dans la religion apportée à la terre au nom du Seigneur, quand elle a reconnu les plus irrévocables signes de la toute-puissance et de la sagesse infinie, alors philosophie vraiment unie à la raison divine, elle se soumet, elle croit, et désormais ne raisonne qu'avec une juste dépendance envers l'auteur de sa foi.

« Il est une philosophie, j'aime mieux dire un art du sophisme, qui n'a de foi qu'en lui-même, qui hait tout enseignement autre que ses propres pensées. Cette philosophie, on le conçoit sans peine, devait lutter avec acharnement contre les célestes doctrines du christianisme.

« Des hommes apparaissent donc sur la scène du monde; ils ont reçu, ou plutôt ils se sont donné la mission d'un coupable antagonisme. Epris d'eux-mêmes, enflés de leur vaine science, adulés par les esprits séduits ou frivoles, ils se décernent le sceptre du génie, et prétendent régner au nom de la philosophie.

« Une religion qui commande l'humilité, une autorité qui s'impose à toutes les intelligences et leur parle au nom du Dieu incarné, soulevé toutes les répugnances de ces cœurs superbes et indociles. Au lieu d'approcher des douces et pures clartés de l'évangile avec un amour sincère, au lieu de s'inspirer à l'école de ses augustes enseignements et sous la garantie de ses faits attestés, ils ont préféré l'horreur des ténèbres volontaires où ils se débattaient en proie à de terribles angoisses.

« L'école païenne d'Alexandrie, contemporaine des glorieux siècles du christianisme, nous servira surtout messieurs, d'exemple et de leçon à cet égard.

« Mais nous aurons en même temps devant les yeux les gloires du camp opposé, qui répondait par une bien vive affirmation au désirant arbitraire de l'erreur. D'un côté, nous contemplerons la haine, le mensonge, la faiblesse, les armes parlantes du sophisme: de l'autre, l'amour, la franchise, la vigueur indomptable. Double caractère de la lutte entre le sophisme et le martyr que nous allons mûrement considérer.

« Tel sera donc, Messieurs, le sujet de cette conférence, la lutte entre le sophisme païen et le martyr chrétien. Vous comprendrez, sans que je le dise, qu'en vous exposant la lutte philosophique des premiers âges

chrétiens, je garde présente à ma pensée la lutte philosophique des temps modernes.

Première Partie.— Sans suivre l'ordre des dates, et en nous attachant uniquement à l'ordre logique de l'erreur, deux empereurs et deux chefs d'école nous représenteront assez bien la lutte du sophisme païen contre la foi. La haine se personnifiera dans Marc-Aurèle, le mensonge dans Porphyre et Julien, la faiblesse dans Plotin. Tous quatre se glorifient du nom de philosophes; tous quatre furent des ennemis acharnés du nom chrétien. C'était une raison pour s'attirer de grands éloges qui ne leur ont pas manqué: quant à nous, nous leur rendrons la justice qu'ils méritent. Marc-Aurèle, (ici nous n'avons à juger que le philosophe, et l'un des plus célèbres représentants de ces opinions fastueuses que la langue de l'évangile avait profondément abaissées;) sage dans ses livres, dans quelques belles pensées, et dans des sentences sonores, il nous montre la profession de philosophe unie dans sa personne à une conduite honteuse et à une cruauté persécutrice. Fils, époux, père de courtisanes, il laisse sa femme et sa fille vivre en Messalines. Il distribue des récompenses et des dignités aux incestueux qui outragent son honneur. Il décerne un culte à l'infâme Faustine, à Lucius Vérus, non moins infâme. Superstitieux jusqu'à l'extravagance, il dégoûte ses contemporains par l'excès de ses ridicules terreurs. Enfin, après avoir encouragé une cabale qui se ligue dans son palais contre la religion du Christ, il se baigne dans le sang des premiers chrétiens. C'est une chose triste à dire, la foi naissante a été surtout persécutée par les empereurs philosophes.

L'éclectisme alexandrin ne fut pas moins cruel à sa manière. Je le prends dans Porphyre et Julien. Qu'était-ce, à vrai dire, que cette philosophie d'Alexandrie? Pas autre chose que le paganisme que l'on voulait réhabiliter à l'aide de quelques idées chrétiennes, gnostiques, théurgiques, orientales et platoniciennes. Une sorte d'unité divine était mise en avant, mais des émanations à l'infini donnaient toujours une multitude infinie de dieux.

Ce n'est pas tout, les prophéties de l'ancienne loi accomplies, les miracles de Jésus-Christ, ceux des apôtres et des premiers chrétiens, leurs vertus, leurs mœurs surhumaines, étaient des titres qui recommandaient puissamment le christianisme. Porphyre imagina des oracles, inventa des prodiges, produisit une morale, cria des saints d'un nouveau genre, qui pussent servir de contrepoids. C'est dans ce but que furent écrits la plupart de ses ouvrages, en particulier ses livres sur la vie et les doctrines des philosophes, sa philosophie tirée des oracles, son traité de l'abstinence des viandes, et d'autres encore. Partout se montre un tissu de fables grossières, de mensonges effrontés et d'emprunts audacieux faits à la religion abhorrée de Jésus-Christ.

Mais ce qui domina chez les éclectiques alexandrins, ce fut la théurgie, la magie, le commerce avec les démons et les dieux, réduit en système et en pratique. Plotin, Porphyre, Jamblique, Julien l'Apostolat, ont été surtout des magiciens, tout occupés de conjurations, d'évocations, d'apparitions. Ils y passaient leurs jours et leurs nuits; leurs écrits et les histoires païennes l'attestent. Ils se flattaient aussi de l'union la plus intime avec la divinité. Porphyre, dans la vie de Plotin, nous dit gravement que son illustre ami jouissait de la vue et de la conversation familière des dieux; que pour lui, il n'en avait été favorisé qu'une seule fois.

Julien alla plus loin, parce qu'à des idées perverses il joignait la puissance politique. Dans sa dévotion hypocrite pour les formes païennes, au milieu des néomanciers et des jongleurs ses pareils, le philosophe couronné haïssait le Galiléen, comme plus tard on voulait écarter l'infâme; et l'infâme a survécu. Mais le sophiste impérial mentait à sa conscience et à l'univers entier. Il déguisait ses vues; il ne voulait point paraître persécuter la religion, il ne voulait point faire de martyrs: il craignait leur triomphe. Il prit un moyen plus sûr. Il défendit à tous les chré-

tien l'enseignement des lettres, réservant aux païens les chaires et les écoles, afin de faire honorer et expliquer le paganisme comme Porphyre l'entendait.

Qu'on vienne nous répéter encore que les progrès de la philosophie et les lumières de la raison amenèrent la chute de l'idolâtrie, tandis que ce furent, au contraire, les philosophes, un Plotin, un Porphyre, un Jamblique, tous éclectiques alexandrins, qui se déclarèrent les ardents défenseurs de ces extravagances, que ruinait de fond en comble le travail progressif des idées chrétiennes.

« Voilà, Messieurs, quelle fut cette philosophie: je la retrace d'après les monuments originaux; ma pensée recule de dégoût, ma parole s'indigne. Allons donc, il serait temps d'écrire l'histoire, je crois, et de flétrir, comme d'imprudences et grossières impostures, toutes ces sophistiques menées des maîtres et des écoliers d'Alexandrie. Julien était l'un de ces derniers.

« Le sophisme païen s'exprimait donc par le mensonge et par la haine armés contre le christianisme. Il n'enfantait non plus dans ses plus laborieux efforts qu'un infirme et faible système.

« Oui, Messieurs, infirme et faible, quoiqu'il se nomme le panthéisme. Je n'ai d'ailleurs ici à caractériser que le panthéisme alexandrin. Peut-être tiendrai-je un autre langage, si je traitais des doctrines védastiques de l'Inde, ou du panthéisme indien, la plus belle horreur qui ait été jamais conçue, ce me semble.

« Plotin, le chef premier de l'éclectisme, vous le savez, au milieu des plus confuses rêveries, aboutit à ce triste résultat, sans méthode, sans principes, sans preuve du reste. Est-ce là qu'on voudrait encore nous ramener pour échanger l'énergique précision de la foi contre des nuées sans eau, des conceptions sans substance ni vérité, de vacillantes et insaisissables théories? Et si l'on n'a point cette pensée, pourquoi tant d'éloges d'une école et de docteurs aussi impuissants et aussi infirmes à leur haute élévation et puissance?

« Mais qu'est-ce donc, Messieurs, qui se remue au fond de l'âme humaine, la travaille à tant d'époques, en tant de lieux divers, la tourne vers la sombre et ténébreuse conception du panthéisme; car il faut une bonne fois en chercher la raison?

« L'homme qui rentre en lui-même et se replie par la méditation intérieure sur le besoin religieux, et sur l'idée de la divinité qui le remplit et qui le presse, rencontre et agit en quelque sorte au dedans, au-dedans, l'action et la vie de l'infini; cette présence divine, immense, qui environne, saisit et pénètre tout son être, tous les êtres. Il sent, quoi qu'il en ait, avec saint Paul, qu'il vit, qu'il se meut, qu'il est en Dieu même; que, dans cet océan de l'essence divine sans fond et sans mesure, et l'homme et toute la nature sont plongés. Il y a bien réellement un principe de vie universelle et d'union universelle en Dieu et avec Dieu. Il y a pour les âmes une loi de recherche et de tendance constante vers un bien souverain et inconnu, vers une sorte de transformation divine, vers l'unité même qui est tout, en un sens, infinie qu'elle est.

« Il existe et l'on sent, quand on médite profondément, une loi impérieuse, une nécessité de participer à l'être divin, de s'abîmer, et comme de se confondre avec lui.

« Jusque-là l'intelligence demeure dans la vérité, et parle la langue intime du mysticisme catholique: Oui, bienheureux qui sait la comprendre!

« Mais veut-on sonder l'impenétrable abîme de la vie et de l'immensité divine; veut-on se demander hors des convictions positives, hors de la foi et en abstraction, ce qui sépare la personnalité finie et créée d'avec la personnalité, la réalité incréée et infinie; veut-on aussi le vague, les ténèbres, l'étourdissement du trouble, alors dans l'idée mystérieuse de la substance divine, l'imagination se perd, l'esprit se confond.

« Il creuse cependant. Sans lumière et sans guide il erre au sein d'un gouffre. La création disparaît à

ses regards, et lui-même et tous les mondes ne sont plus pour ses sens troublés que des formes fantastiques ou de vaines apparences. L'homme, sa vie, son âme, son corps, tous les hommes, tous les êtres, l'univers entier, c'est Dieu: Dieu est un, Dieu est tout. Pour les uns, c'est le moi; pour d'autres, l'absolu; pour ceux-ci, la matière; pour ceux-là, tout est Dieu; raison, foi, morale, liberté, évidence, individualité, ne sont rien. Il n'y a plus que Dieu, un Dieu chaos, un Dieu tout, un affreux dédale, une horrible et profonde nuit, un rêve désespérant où toutes les passions et toutes les illusions se livrent le combat du délire.

« Messieurs, voilà l'énergie du panthéisme. Elle n'est, hélas! on le voit, que l'extrême infirmité de la pensée humaine. Eh bien! rêvez encore! Nous, nous croyons.

« Qu'opposa le christianisme? Il est temps de le dire.

Seconde partie.— En présence des tristes et vains raisonneurs, et sous la hache de ceux qui aspiraient à l'anéantir, le christianisme patient, mais fort de toute la réhabilitation divine, opposait son ardent amour, son éclatante profession de foi, son invincible courage, en un mot le martyr. Quoique l'Eglise comptât dès lors dans ses rangs et enflammé de ses plus nobles inspirations d'illustres et beaux génies, elle ajouta à leurs témoignages le témoignage du sang. Il faut bien comprendre la réponse et la défense catholique dans la première lutte philosophique. Le martyr n'opposa point la haine à la haine, la violence à la violence de ses bourreaux. Il aimait; il aimait ses ennemis comme ses frères; il pria ardemment pour ceux qui l'immolaient. Il mourait victime douce et patiente, holocauste réparateur que consumaient les flammes de la divine charité plus encore que les feux des bûchers, allumés par la rage des tyrans. Le martyr ne répondait pas aux sophismes, aux mensonges par d'arbitraires fictions et d'impossibles chimères. Il disait comme nous disons encore: « Je crois en Dieu, à Jésus-Christ, Fils de Dieu, né, dans le temps, de la Vierge Marie, crucifié sous Ponce-Pilate, mort, résuscité, monté aux cieux. Je crois à l'Eglise, au Saint-Esprit qui la guide et l'assiste. » Le martyr ne tremblait pas plus dans ses conceptions et ses pensées que dans son cœur. A côté d'une société éternelle, évanouie, pour ainsi dire, dans les molles habitudes, il mourait pour sa foi, pour la liberté véritable de l'âme humaine affranchie en Jésus-Christ, et chantait l'hymne du courage ainsi que de la délivrance. Le martyr ne se passionnait pas, comme il est arrivé quelquefois, pour des abstractions enfantées par des cerveaux malades, ni même pour des opinions; il croyait à des faits, il mourait pour des faits. C'est un témoin, un historien de la foi, mais un historien qui soelle de son sang la vérité de son récit.

Mais pourquoi donc tout ce sang, abreurant par torrents l'univers altéré? Pourquoi durant trois cents années ces innombrables populations chrétiennes si cruellement moissonnées, en sorte que le chiffre le plus authentique étonne, effraie l'imagination? Quelle est la raison providentielle de cette lutte par le martyr? C'est qu'il fallait démontrer à jamais toute l'infirmité des fureurs, des philosophies, et des puissances humaines armées contre l'Eglise et contre sa foi. Le monde, la science, le génie, la force, la ruse, le mensonge, et tous les systèmes ont été vaincus par des multitudes qui se laissaient égorguer comme des agneaux. On doit croire volontiers une démonstration pareille. L'univers a cru à ces démons qui se laissent égorguer pour la vérité des faits qu'ils attestaient.

Il fallait aussi préparer aux générations amolies de l'avenir cet étrange spectacle du martyr qui meurt et ne se rend pas, et montre à tous les yeux l'un des plus sublimes caractères du sacrifice que le chrétien doit faire de tout son être à sa foi; le plus noble type de la liberté et de l'indépendance humaine.

« Telle fut, Messieurs, la lutte première, après la lutte même apostolique. Le sophisme a été vaincu par

Feuilleton.

Trois générations.

LE COURS-LA-REINE.

Le 6 mai 1745, sur les sept heures du soir, le Cours-la-Reine réunissait, comme de coutume, l'élite de la société parisienne. Une multitude de carrosses à quatre et à six chevaux stationnaient le long de la rivière, après avoir déposé les belles dames et les beaux messieurs qu'ils avaient amenés, à l'entrée des majestueuses allées plantées par Marie-de-Médicis. La soirée était magnifique: une brise tiède et parfumée balançait doucement les rameaux verdoyants des ormes déjà séculaires, et agitaient les banderoles aux mille couleurs qui servaient d'enseignes aux petites guinguettes et aux théâtres ambulans bâtis aux alentours de la promenade. Tout avait une apparence de vie, de jeunesse et de gaieté. Des orchestres ambulans remplissaient les airs de leurs accords incorrects, mais joyeux; les voix emphatiques des charlatans, les lazzi des bateliers répondaient aux cris aigus des polichinelles; la vibrante chanson de l'homme du peuple se mêlait aux fredonnements railleurs de l'élegant mousquetaire. C'était un jour comme tous les autres, et cependant on eût dit un jour de fête, tant la foule semblait innocente et radieuse; et en effet la France se reposait tranquille entre un passé glorieux et un avenir serein, car il ne s'était pas écoulé une année depuis qu'elle avait donné à Louis XV le surnom de Bien-Aimé, et elle savait que le roi était parti la veille pour aller animer, par sa présence, l'armée rassemblée en Flandre sous les ordres du vaillant et populaire maréchal de Saxe.

Le soleil venait de disparaître derrière un rideau d'arbres fruitiers en fleurs, qui couronnaient les hauteurs de Chaillot, lorsqu'un carrosse sans armoiries et attelé seulement de deux chevaux, s'arrêta sur le quai, à la hauteur de l'esplanade des invalides. Deux jeunes femmes en descendirent, et se mêlèrent à la foule joyeuse qui remplissait les allées du cours; puis, ayant trouvé un banc de pierre, qui par hasard était vide pour le moment, elles s'en emparèrent et elles se mirent à causer.

— La tristesse me désole, ma bonne Clothilde, dit avec tendresse celle qui semblait la plus âgée. Tu es donc bien certaine de l'aimer?

— Ce doit être de l'amour que j'éprouve, ma sœur, reprit l'autre, car je n'ai jamais aimé personne comme je t'aime.

— Et tu crois qu'il va partir?
Hélas! il me l'a affirmé hier au bal de Mme d'Egmont! Son brevet de capitaine, dans le régiment de son grand-père, devait être signé aujourd'hui même; et aussitôt qu'il l'aura, il se mettra immédiatement en route pour la Flandre, où une grande bataille est, dit-on, imminente.

— Lui as-tu déjà dit adieu?

— Il m'a promis qu'il viendrait ici ce soir, répondit la jeune fille en rougissant, et c'est pour cela, ma bonne sœur, que je t'ai demandé de diriger notre promenade de ce côté.

— Je m'en doutais, Clothilde; et c'est à regret que j'ai cédé à ton désir. Songe que le vicomte de Courson est sans fortune, que sa noblesse est douteuse, et que mon père a bien de l'ambition pour nous. Je le sais par expérience, continua-t-elle tristement.

— Cette ambition devrait être satisfaite par ton grand mariage.

— L'ambition est comme l'amour, ma sœur, ce qu'elle obtient n'est rien, ce qu'elle désire est tout.

Dieu veuille que tu ne le saches jamais autrement que par les paroles que je viens de prononcer!

— Mais enfin il s'agit de mon bonheur, de ma vie peut-être...

— Ce serait une raison suffisante pour une mère, Clothilde, dit la jeune femme avec un soupir qui ressemblait à un gémissement; et il y a longtemps que nous avons perdu celle qui aurait eu des sympathies pour toutes nos douleurs!

— Tu n'as donc pas d'espérance pour moi?

— J'en ai peu, mon enfant et mon devoir est de te le dire. Cependant si le vicomte de Courson se distinguait dans cette nouvelle campagne; s'il obtenait un régiment, s'il attirait surtout les regards du roi, notre père deviendrait peut-être plus facile; mais il ne donnera jamais sa fille à un officier sans fortune quel que soit d'ailleurs son mérite personnel.

— Alors je n'ai plus qu'à pleurer et à mourir, reprit la jeune fille en sanglotant, car Roger m'a dit que sa famille était depuis long-temps en disgrâce. Il y a vingt-cinq ans que son grand-père est colonel, et il a fallu le cri de l'armée entière pour que son père obtint, après les actions d'éclat les plus inouïes, le grade de major et la croix de Saint-Louis.

— As-tu demandé au vicomte les motifs de cette rigueur si constante?

— Sans doute, et il m'a dit qu'il ne les connaissait pas. S'il les avait connus, quels qu'ils fussent, je suis certaine qu'il me les aurait confiés.

— D'où leur vient ce nom de Courson? Il est assez singulier que ce soit celui d'une terre que nous possédons depuis long-temps, je crois.

— J'ai aussi questionné le vicomte à ce sujet, et il m'a répondu que son grand-père et son père l'avaient toujours porté sans contestation. Quant à sa mère, elle appartient à une de ces grandes familles d'Allemagne qui s'allient quelquefois à la pauvreté, mais qui ne

transigent jamais sur tout ce qui tient à la pureté de la race.

— Il y a peut-être dans tout cela un mystère dont la découverte te serait favorable, interrompit la jeune femme en essayant de sourire: tâchons de le pénétrer, ma sœur, et en attendant, espérons. Tu ne saurais t'imaginer à quel point ton bonheur m'est cher, et combien je désire qu'il soit assuré par une union de ton goût.

Clothilde, qui avait déjà commencé à répondre aux paroles affectueuses de sa sœur par un serrement de main sympathique, allait lui exprimer plus vivement sa reconnaissance, lorsqu'une émotion soudaine fit expirer sa voix sur ses lèvres tremblantes. Elle avait aperçu, dans les rangs pressés de la foule, un jeune gentilhomme qui venait aussi de la reconnaître, et qui se dirigeait de son côté.

C'est lui, murmura-t-elle; je t'en supplie, ma sœur, reçois-le avec bonté, car nous ne le verrons peut-être plus!

— Ne voulez-vous pas vous asseoir près de nous, dit gracieusement la jeune femme en répondant par un geste plein de bienveillance au salut respectueux du nouveau venu? Nous parlions justement de vous, ma sœur et moi.

— C'est trop de bonté, madame la marquise, répondit le gentilhomme en prenant la place qui lui était offerte. Grâce à vous, la fin de cette journée sera aussi heureuse que l'a été le commencement.

— Vous avez donc reçu votre brevet, demanda Clothilde, en souriant, pour essayer de cacher qu'une pâleur mortelle venait subitement d'altérer son visage?

— Monsieur d'Argenson me l'a remis lui-même, il n'y a qu'un instant, et il l'a fait avec un empressement qui me paraît d'un bien bon augure pour mon avenir.

le martyre. C'est bien ; la foi est divine ; sachons garder les fruits de la victoire.

Enfermés dans leurs propres pensées, comme dans le sombre et triste séjour des rêves, des hommes prétendus sages haïssent la lumière qui les environne et qui les presse ; ils s'irritent de ses bienfaits et de ses triomphes salutaires ; ils lui déclarent la guerre, et souvent, trop souvent, les mauvais instincts, l'orgueil déçu des opinions, le dépit de voir l'autorité acquiesce à la foi chrétienne, auront uni aux fureurs du sophiste la hache du bourreau, et auront su chercher parmi des torrents de sang répandus un dédommagement funeste et de cruelles consolations.

On bien encore, des esprits malades s'en prennent dans leurs spéculations à la vérité elle-même, la tourmentent, la déchirent. De ses lambeaux déshonorés, ils revêtent leur système, mêlent, confondent, dénaturent tout. Artisans de mensonges, dupes parfois de leurs propres illusions, ils prétendent bâtir un édifice nouveau, et l'orner de toutes les richesses réunies de la sagesse et du génie. Ils ont moissonné au loin les champs des investigations humaines ; maîtres et arbitres de leur choix, ils ont choisis ; et, alors, sous le titre abusif de l'éclectisme, nous voyons surgir un composé monstrueux de toutes les erreurs qui ne méritent plus le nom d'aucun, mais où se trouvent alliés, par le plus fol assemblage, l'orientalisme, l'hellénisme, la théurgie, et que sais-je encore ? toutes les théories païennes, et jusqu'à l'Évangile lui-même. L'école d'Alexandrie, autrefois le type de cet éclectisme indéchiffrable et menteur qui simulait le discernement supérieur de toutes les vérités, réunissait toutes les erreurs.

Fasse le ciel que nous ne l'imitions pas ! Mais si l'œil attentif d'un juste appréciateur, pénétrant encore plus avant, s'il interroge avec soin la nature, le travail et les tristes produits du sophisme ennemi de la foi, un sentiment de compassion et de pitié profonde succède à l'indignation. On reconnaît alors à ses plus déplorables signes l'infirmité de la raison humaine.

Ne l'oublions pas, Messieurs, il faut une énergie véritable et une grande vigueur de l'âme pour accepter la foi et la souveraine autorité de l'Église qui l'enseigne. L'incrédulité, sous toutes ses formes, n'est qu'une expression de l'extrême faiblesse. Dans les traditions, dans les doctrines évangéliques, il y a une vérité sublime, austère, mâle, qu'il faut savoir saisir, comme on gravit le sommet escarpé de la montagne. Des soldats timides, des voyageurs las au départ, s'arrêtent et se traînent péniblement loin du but. Pour se consoler, on veut tout niveler et confondre, la victoire et la défaite, le bien et le mal, le vrai et le faux, ceux qui affirment et ceux qui nient. De là, aux époques de transformation vigoureuse opérée par la foi, cette lutte infirme du sophisme qui se traduit par un syncrétisme honteux, et qui comme unité, vérité à un pareil degré toutes les divergences, toutes les contradictions amoncelées. De là ce paganisme réhabilité, ce symbolisme prétendu philosophique qui célèbre, honore, approuve tout dans les religions les plus absurdes de l'antiquité. De là enfin, comme terme et comme apogée de l'impuissance de l'esprit d'erreur, ce lamentable panthéisme, qui, n'ose envisager ni accepter un Dieu créateur, un Dieu juge distinct, équitable et souverain modérateur des hommes, ainsi que des choses, lui substitue le monde, la nature, l'animal, la plante, l'intelligence, l'idée, la folie, le crime non moins que la vertu, dans un tout monstrueux, dans un absolu chaos !

Messieurs, ces hommes ont ployé sous le faux ; ils se sont laissés accabler par l'énergie majesté de la foi ; ils sont tombés dans des abîmes.

Il faut les plaindre et nous instruire par leurs malheurs.

La prière du martyr est plus belle et plus sûre : O Dieu ! que je sois plus tôt broyé par la dent des bêtes comme le froment des églés, et que, germe glorieux d'immortalité, je me relève pour régner éternellement avec Jésus-Christ. Le martyr s'endormait dans le Seigneur avec ces mots ou ces sentiments de la foi catholique. Messieurs, il vaut mieux croire vivre et mourir, ainsi que se balancer dans les fluctuations du doute et se jeter à l'aventure à travers les déceptions des opinions et des passions humaines. Elles ne calment pas la soif qui nous dévore, ne remplissent pas l'immense besoin qui nous presse, et qui ne laissera de repos à nos âmes qu'au sein même du divin amour et de ses impréissables délices.

Canada.

QUÉBEC, 13 MAI, 1845.

Sir Francis Austen, le nouvel amiral commandant dans l'Amérique du Nord et les Indes-Occidentales, est arrivé le 25 du mois dernier à la Bermude dans la régata *Vindictive*, qui porte son pavillon. Sir C.

—Et vous partez dit Clothilde avec la fermeté sombre du désespoir.

Cette nuit même, Mademoiselle ; ainsi c'est un adieu que je viens vous prier de recevoir en présence de Madame votre sœur.

Clothilde m'a tout dit, M. le vicomte, reprit la jeune femme ; et ma franchise a répondu à sa confiance. Si j'étais sa mère ou si son sort dépendait de ma volonté, votre bonheur serait certain, car je mets bien au-dessus des avantages de la fortune les garanties que je trouve dans votre noble caractère ; mais mon père qui les apprécie sans doute comme moi, souhaite quelque chose de plus, et j'ai dû avouer, sans détour, à ma sœur, que son consentement serait, selon toute apparence, subordonné à certaines conditions que vous ne remplissez pas encore. Je crois, par exemple, que si votre mérite attirait les regards du roi, vous n'auriez plus à surmonter que des obstacles dont votre persévérance et mon zèle triompheraient à la longue.

Je puis m'engager, Madame la marquise, à faire tout ce qu'on peut attendre d'un gentilhomme pour mériter les bontés de sa majesté ; mais je ne saurais répondre de les obtenir. J'ai dans ma propre famille des exemples qui ne sont pas encourageants.

Songez, Monsieur, que la France a donné récemment au roi Louis XV ce surnom de Bien-Aimé qui lui impose des obligations qu'il vaudra remplir.

En y songeant, Madame, je me rappelle aussi que Louis XIII a été surnommé le Juste. Mais n'importe, je ferai mon devoir, et si j'n'obtiens pas le seul prix que j'ambitionne, après le témoignage obscur de ma conscience, je consacrerai toute mon existence à prouver que j'en étais peut-être digne.

N'exposez pas inutilement vos jours, s'écria Clothilde en joignant les mains !

—Que le ciel vous protège, reprit sa sœur avec at-

Adams devait faire voile pour l'Angleterre, dans l'*Electra*, un bâtiment de Sa Majesté, est arrivé là en même temps dans sa route pour l'Angleterre avec des dépêches importantes de Mexico.

D'après des journaux des États-Unis, le Mexique serait sur le point de déclarer la guerre aux États-Unis.

Un deuxième tremblement de terre à Mexico, a empêché le congrès mexicain de prendre aucune action dans la question ci-dessus. Ce tremblement a fait beaucoup de dommage aux personnes et aux propriétés.

Les journaux américains nous apprennent que le 5me jour après le départ du steamer *Hibernia* pour la mer, on aperçut du feu sous la cambuse ; mais il fut éteint en une heure par l'opération de l'engin, sans avoir causé de dommage considérable.

Il y a eu un grand incendie à Toronto le matin du 9. On évalue à £12,000 la valeur des propriétés consumées ; la perte paraît tomber principalement sur les assurances.

Il est fait mention dans les journaux américains que M. Pickens, de la Caroline du Sud, a été nommé ministre extraordinaire à Londres pour négocier la dispute au sujet de l'Orégon.

Le *Morning Courier* parle d'un terrible ouragan qui aurait eu lieu à Buffalo, et qui y aurait causé de grands dommages. Il ne paraît pas s'être fait sentir sur le lac.

(Suite de notre article de samedi.)

Cet équilibre, cette égalité n'existaient pas dans Montréal avant la création de la Banque du Peuple ; il y avait une classe d'hommes ou plutôt une origine privilégiée dans ses transactions avec les banques ; et le commerce, le haut commerce tombait graduellement et nécessairement entre les mains des marchands venus de l'autre côté de la mer. On ne peut s'imaginer jusqu'à quel point les banques, suivant leur bon ou leur mauvais vouloir, peuvent être avantageuses ou nuisibles à ceux qui sont constamment et le plus souvent forcement en rapport avec elles. Québec est encore ce qu'était Montréal avant l'heureux établissement de la banque du Peuple. Non seulement cette banque a placé sur le même pied les marchands de toutes les origines, mais encore elle a forcé les autres banques à se libéraliser, en leur faisant comprendre que l'on pouvait quelque chose sans elles, et qu'elles ne pouvaient espérer de réussir à l'avenir qu'en se montrant plus faciles et plus sociables. C'est un grand pas de fait dans cette voie. Il existe bien encore des jalousies contre cette institution populaire et éminemment utile ; les autres banques auxquelles elle enlève la plus grande partie des transactions qui se font dans le district de Montréal du moins, peuvent bien encore porter un regard de jalousie sur cette jeune et vigoureuse rivale. Cette jalousie est dans l'ordre de la nature ; les intérêts sont en conflit. Mais la grande masse de la population gagne à cette compétition ; c'est tout ce que l'on peut désirer, en même temps que l'on doit tendre la main à ceux qui combattent le monopole au profit de tous.

Quand donc les propriétaires de la banque du Peuple se décideront-ils à établir un bureau dans Québec ? Il y a une classe nombreuse de marchands qui le conviennent, qui le désirent ardemment. Nous ne prétendons pas que cette banque pût donner au commerce de cette ville plus de vie qu'il n'en a ; mais nous sommes sûrs qu'elle distribuerait plus uniformément la vie commerciale et qu'elle produirait le même effet qu'à Montréal.

On prétend que le commerce de Montréal n'a qu'une vie factice ; que cette activité dévorante n'est que l'effet momentané d'une fièvre qui, en se retirant, devra produire une terrible réaction ; que les capitaux manquent surtout pour un pareil commerce dans la nouvelle métropole du Canada et dans le pays qui l'entoure ; que tout le numéraire se trouve à peu près dans les banques. C'est ce qui est encore à décider, car les opinions sont partagées sur ce point. Mais, en attendant, Montréal résoud le problème, en poursuivant sans arrêt sa loi de progression commerciale. L'expérience a appris à la France, aux États-Unis, et à la Nouvelle-Orléans surtout, que le commerce qui ne se fait qu'au moyen de papier ne peut longtemps exister sans amener à la fin une catastrophe. Quand les banques des États-Unis faillirent, assises qu'elles étaient sur un terrain mouvant ; que les capitalistes américains, par un motif de sécurité, retirèrent leurs capitaux du commerce, il y eut une terrible réaction, il y eut un affaiblissement dans toutes les industries ; et une souffrance générale se fit sentir dans toute l'économie sociale de ce grand pays. Cependant les esprits rassurèrent peu à peu, les capitalistes nationaux ou

ceux de l'ancien continent reverrèrent leurs capitaux dans les transactions commerciales, et le commerce américain reprit son ancienne vie. Il en sera de même de Montréal ; cette ville pourra éprouver des réactions plus ou moins funestes ; de ces banqueroutes presque générales qui passent comme un fléau, comme un vent d'ouragan pour jeter momentanément toute une population dans l'effroi ; mais les éléments nombreux de vie qui l'environnent de toutes parts ne lui donnent rien à craindre pour son avenir commercial. Les capitaux trop abondants sur les marchés européens, se reproduiront dans le commerce de Montréal pour l'activer. L'élan est donc donné ; et, s'il lui arrive d'être ralenti quelquefois, il ne pourra jamais être arrêté court sans quelques-unes de ces grandes révolutions politiques ou commerciales qui changent souvent la face des empires.

Si, d'un côté, Montréal déploie une si grande activité commerciale, qui fait certainement honneur à l'esprit d'entreprise de ses habitants, de l'autre, nous nous permettons de dire combien elle est en arrière non seulement des villes d'Europe et des États-Unis, mais même de Québec en tout ce qui a rapport au perfectionnement de l'intelligence. La nombreuse jeunesse de Montréal est indolente, si l'on en accepte la partie qui est livrée au commerce. Les jeunes gens, à quelques rares et nobles exceptions, ceux auxquels une éducation élevée et des études classiques peuvent donner un sentiment de noble ambition, oisifs, insoucieux de l'avenir, orgueilleux peut-être dans la pensée que l'intelligence humaine doit borner le rayon de sa sphère aux limites de leurs connaissances, ces jeunes gens ne prendraient pas un livre sérieux de crainte de déroger aux notions qu'ils se sont faites en sortant du collège. Mais, les passions qui peuvent bien faire oublier un instant les besoins de l'esprit, ne remplissent jamais le vide immense qu'elles y ont laissé. Comme nous venons de le dire, il y a de nobles exceptions ; et les efforts que font depuis quelques temps deux associations de jeunes gens pour s'instruire et s'exercer mutuellement à l'étude, nous dispensent d'en dire davantage sur ce point. A Montréal on a un peu trop la manie parisienne, c'est à dire l'afféterie parisienne sans en avoir la grâce. On rencontre trop dans une ville plus industrielle, plus commerciale qu'aristocratique, de ces lions en petit pied qui stationnent aux coins des rues pour lorgner dédaigneusement les passants et les nager du haut des splendeurs de leurs intelligences, nourries à d'autres sources qu'à celle de la science. Montréal a plus d'éléments matériels que d'éléments intellectuels d'existence, plus d'éléments de progression que d'éléments sociaux. L'étranger n'y remarque pas cette sociabilité qui distingue si éminemment la bonne et morale ville de Québec. A Montréal on aime le luxe des beaux arts, parce qu'on a fureur pour tout ce qui s'appelle luxe, quelque soit sa forme ou son nom ; mais on ne comprend pas les beaux-arts.

Ce n'est pas à dire que les habitants de Montréal ne soient pas doués de la faculté de comprendre et de sentir ; mais, plus occupés de leur bien-être matériel que de ce qui se fait uniquement à parer l'esprit, ces hommes n'ont jamais étudié, jamais comparé les divers objets d'art, et conséquemment ne peuvent ni les connaître ni les apprécier.

(A continuer.)

Nous aimons à faire ressouvenir que c'est Jeudi prochain, à 7 heures et demie du soir, que M. le Dr. Bary donne son premier discours sur la botanique, discours auquel les dames sont respectueusement priées d'assister. Ce discours d'introduction qui promettra beaucoup, nous n'en doutons pas, sera donné gratis à l'auditoire. La réputation du lecteur et l'intérêt du sujet ne manqueraient pas d'obtenir beaucoup de monde à l'ancienne salle de séances législatives.

Nouvelles diverses.

—Le grand jury de la cour de circuit des États-Unis a déclaré qu'il y avait lieu à poursuivre contre W. Bennett, le pilote du *Sealton*, comme coupable d'homicide sans préméditation (*Manslaughter*), pour avoir causé, par sa mauvaise conduite, sa négligence et son inattention, la mort des nombreuses victimes de l'accident arrivé à ce bateau à vapeur.

—Nous sommes informés que la paroisse de Saint-Constant accorde la somme de £100 pour un maître d'école pour son salaire d'une année.—Ce sont là de ces traits qui sont trop honorables pour être passés sous silence.—cet instituteur avait reçu l'offre de £60 dans une autre paroisse et de £80 d'une troisième. On nous dit que c'est un jeune homme de mœurs pures, d'habitudes vertueuses et d'une excellente éducation. Nous devons croire dès lors que la paroisse sera payée de cette espèce d'avance avec usure.—A urare.

—Il est parti ! s'écria dououreusement Clothilde, en se jetant dans les bras de sa sœur, pendant que Roger s'éloignait à grands pas ; il est parti ! et j'ai le pressentiment que je ne le reverrai plus !

—Calme toi, mon enfant, lui dit la marquise avec tendresse et pour y parvenir, songe à la gloire qui t'attend, et au bonheur qui en sera la récompense.

—Que m'importe cette gloire qu'on lui contestera peut-être, et qu'il lui faudra acquérir au prix de tant de périls pour lui, de tant de douleurs pour moi ? Il voit maintenant qu'il n'a rien à espérer de mon père, et à moins qu'il n'obtienne un avancement rapide, et Dieu seul peut savoir à quelles témérités cette pensée doit entraîner un courage comme le sien. Ecoute, ma sœur, un cœur n'est pas aussi cruellement blessé que le mien vient de l'être, quand il n'entend pas dans ses profondeurs une voix qui lui crie l'anéantissement de sa dernière espérance. Qu'il est désormais perdu pour moi.

Les deux sœurs regagnèrent leur carrosse, et peu de moments après la marquise ramena Clothilde chez leur père, dont elle n'habitait plus l'hôtel depuis son mariage. Là, elle chercha encore, mais toujours en vain à calmer la pauvre enfant, et convaincue enfin de l'inutilité de ses efforts, elle prit une résolution soudaine, et au lieu de retourner chez elle, elle fit demander à son père s'il pouvait la recevoir, et elle fut immédiatement introduite près de lui.

—Qui vous amène à cette heure, marquise ? lui dit-il.

—Ma sœur, monsieur, répondit la jeune femme avec une légère altération dans la voix.

—Serait-elle malade ?

—Elle a des chagrins, ce qui est bien plus grave.

—A son âge, les chagrins, durent peu. Cependant, de quoi s'agit-il ?

—La Gazette du Canada de samedi contient une proclamation qui met en vigueur, à dater le 10 mai, l'acte de la dernière session pour le maintien de la paix et la prévention des émeutes et des outrages dans les environs des travaux publics en voie d'exécution.

—La même gazette annonce qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur-général de faire les nominations suivantes :

L'honorable Richard Alexander Tucker, Thomas Allen Stayner, écuyer, l'honorable Frédéric-Auguste Quesnel, l'honorable Peter McGill, James Ferrier, Thomas Brown Anderson et Robert Armour, écuyers, syndics de l'institution Royale pour l'avancement des sciences, et le dit honorable Richard-Alexander Tucker président ou principal de la dite institution Royale ; William Henry Fleet et John Hungerford, écuyers, avocats, procureurs, etc., et Jean-Baptiste Combeault, gentilhomme, notaire public pour le Bas-Canada.

—La législature de l'île du Prince Edouard a été prorogée le 15 avril.

—Le capitaine Gamache, arrivé d'Anticosti vendredi dernier, rapporte avoir passé, vis-à-vis du Bie, l'*Apollo* qui monte avec des troupes.

—On lit dans un journal de Montréal du 10 :

Hier, les autorités ont fait une revue générale du beurre à vendre au Marché-neuf, et, pauvre nature humaine ! environ 200 livres ont été confiées parce que le poids n'y était pas. Un fraudeur perdit 42 livres, un autre 38. Bon exemple, exemple excellent ! mais pour le rendre effectif on devrait faire une revue chaque semaine.

PARIS, 28 mars.—Le gouvernement publie la dépêche suivante d'Afrique :

Perpignan, le 25 mars 1845, à neuf heures du soir. Le lieutenant-général Lanoricière à M. le ministre de la guerre.

Bivouac de Sidi-bel-Abbès, le 20. La convention pour la délimitation des frontières entre l'Algérie et le Maroc, a été signée avant-hier. Toutes les conditions stipulées par le général Delarue ont été acceptées par le commissaire marocain. L'entrevue a eu lieu avec une grande solennité. La nombreuse escorte de Si-Hamida a montré les dispositions les plus amicales. Le bruit de cette heureuse solution produit déjà un bon effet dans le pays.

Si-Hamida a annoncé que, par ordre de l'empereur, il allait marcher sur l'Émir, et que son mouvement était combiné avec celui d'un corps de troupes arrivant par le Rif.

Le Toulonnais ajoute, d'après des lettres de Tanger, que l'Émir avait jeté le masque et fait appel au fanatisme des Marocains ennemis de la dynastie régnante, sans doute en se faisant un argument de ses rapports nouveaux avec les infidèles. Ainsi, on a laissé reprendre des forces à Abd-el-Kader, au lieu d'en finir avec lui quand il était sans crédit, et quand notre victoire venait d'imprimer aux Marocains une terreur universelle.

Le ministre a présenté avant-hier à la chambre des députés un projet de loi tendant à obtenir une somme de 17,500,000 fr. pour l'armement des fortifications de Paris.

On disait aujourd'hui à la Bourse que plusieurs membres du cabinet, effrayés de l'attitude de l'opinion au sujet de ce projet de loi, seraient disposés à se retirer.

—Les lettres viennent de faire une grande perte, M. Alexandre Soumet a succombé hier à une longue et douloureuse maladie.

Fortifications de Paris.—Une Oppression Nationale.—Le National dit-il avec grande raison, Mardi matin, qu'on aurait tort de perdre son temps à rechercher ce qui est passé et dit à l'occasion des fortifications de Paris, en 1841. Que conviendrait-il de faire aujourd'hui pour rendre ces constructions inoffensives à la liberté ? voilà le point. Nous adhérons complètement, dit le Commerce, à cette sage pensée. Que sert-il, en effet, de récriminer les uns contre les autres à l'occasion d'opinions ou de votes antérieurs ? Ce qu'il faut, c'est d'agir tous ensemble pour conjurer le péril qui nous menace. A-t-on eu raison, a-t-on eu tort de vouloir que Paris soit fortifié ? L'histoire seule l'apprendra. Les fortifications existent. Le fait est accompli. Il s'agit d'autre chose aujourd'hui. Ce dont il s'agit, c'est de savoir si un grand ouvrage créé dans un but de défense nationale deviendra un instrument d'oppression nationale. Ce qu'il s'agit de savoir, c'est si on emploiera les ressources d'un budget en déficit à fournir aux hommes qui ont fait le traité de Tanger et accordé l'indemnité Pritchard, trois fois plus de canons que possédait Napoléon à Wagram ou à Austerlitz ; ce qu'il s'agit de savoir c'est si on accordera le plus vaste appareil de guerre qui fut jamais, à des gens que la peur de la guerre ferait passer par le trou d'une aiguille, comme le disait fort impérieusement lord Palmerston.

—D'un attachement qui la rendra malheureuse jusqu'à ce qu'il ait reçu votre approbation.

—Elle peut y compter, si, comme je n'en doute pas, celui dont elle a fait choix est digne d'elle.

—S'il suffit pour cela d'avoir l'âme la plus noble, les facultés les plus brillantes, les sentiments les plus délicats, celui qu'elle aime doit être agréé par vous.

—Vous savez, par expérience, ma fille, que je n'eus pas romanesque, et les avantages dont vous me parlez n'auraient de prix à mes yeux que s'ils étaient réunis à d'autres plus solides, comme, par exemple, un grand nom, une belle fortune, une belle carrière, sinon faite, du moins brillamment commencée ; voilà le nécessaire ; le reste est un superflu que je serais charmé de rencontrer, mais que je ne cherche pas.

—Celui dont je vous parle peut acquiescer tout cela, car il est jeune et brave, et ce n'est pas vous, mon père, qui voudriez dédaigner une illustration récente qui serait la récompense de services éclatants rendus à la France et au roi.

—Qu'il obtienne cette illustration, et nous verrons.

—Mais en attendant, Clothilde est malheureuse ; le chagrin peut altérer sa santé. Autorisez-moi, du moins à lui donner des espérances.

—J'y consens, toutefois dans la limite des réserves que j'ai faites tout à l'heure. Comment s'appelle ce jeune homme ?

—Il se nomme le vicomte de Courson.

—Le vicomte de Courson ! jamais ma fille ! C'est une folie dont il faut perdre jusqu'au souvenir.

—Il n'a que vingt ans ; il est capitaine ; il peut obtenir un régiment.

—Fut-il maréchal de France, il n'aura pas ma fille. Je m'étonne d'ailleurs qu'il veuille l'épouser.

(A continuer.)

Ce qu'il s'agit aussi de savoir, c'est si on livrera des sapins venus par semis. Quelques personnes plantent millions pour comprimer Paris, tandis qu'on laisse nos côtes et nos frontières à la merci des étrangers. Voilà ce dont réellement il s'agit, et non point de rechercher ce qu'on a dit en fait en 1841. Que sur ce terrain nouveau tous ceux qui veulent la liberté et l'honneur du pays se réunissent; qu'ils y oublient tout, excepté l'objet sacré qui les rassemble. Troubler cette harmonie si désirable par des récriminations injustes ou inutiles, ne serait pas l'acte d'un bon citoyen. *Le National* le dit, et nous trouvons qu'il dit vrai. — *Journal français.*

ENSEIGNEMENTS UTILES.

Notice sur la culture du Sapin. — La culture du sapin se fait de deux manières différentes: par semis et par plantation.

Ce dernier mode est le meilleur et amène des résultats plus avantageux. L'on croit devoir en conseiller l'emploi exclusif, à moins que des circonstances particulières, telles que des accidents ou la nature du terrain, ne fassent préférer la culture par semis.

Nous allons succinctement exposer l'une et l'autre, méthodes.

Préparation du terrain. — Lorsque la terre que l'on destine à la culture du sapin n'a pas encore été exploitée, les uns la font travailler à la bêche ou à la charrue à la profondeur de deux pieds, les autres se contentent de planter sans autre préparation que le creusement des rigoles en rejetant sur les bandes de terres qui en proviennent. La nature du terrain et du sous-sol doit guider le cultivateur dans le choix de la méthode qu'il doit suivre de préférence.

Le terrain doit être divisé, dans la direction des pentes, par bandes de 4 à 5 mètres de largeur pour faciliter l'écoulement des eaux qui sont nuisibles à la bonne venue du sapin. La largeur des fossés qui divisent les bandes doit être de 40 à 57 centimètres environ.

Lorsque la pente du terrain est très-forte, les bandes doivent être formées dans le sens opposé, afin d'éviter que le courant des eaux pluviales n'entraîne la terre qui est à la surface du sol.

Les terres légères et sablonneuses sont généralement favorables à la culture du sapin.

Les terres fortes, tourbeuses et humides ne leur conviennent pas.

Semis par culture. — Les semis se font préférentiellement au printemps, quoiqu'on puisse les faire à toutes les époques de l'année, sauf pendant l'hiver.

On sème à la volée en employant environ 60 à 70 kilogrammes de graines par hectare. Au moyen de la herse à petites dents entre mêlées de branches, l'on recouvre la graine de 2 ou 3 millimètres de terre.

Les semis ne peuvent se faire dans les sables volants, où il faut nécessairement planter.

Lorsque les sapins ont atteint l'âge de trois à quatre ans, on les éclaircit de manière à ce qu'ils restent espacés de 70 centimètres environ les uns des autres.

Culture par plantation. — La méthode des plantations est bien préférable; elle permet à l'exploitant d'espacer immédiatement ses arbres convenablement, et de former des pépinières régulières dont l'exploitation est beaucoup moins coûteuse et plus facile. Il y aura aussi une grande économie dans l'emploi de la graine. A cet effet, l'on choisit un terrain de bonne qualité, bien préparé, en nature argileuse, s'il est possible, et à une bonne exposition; l'on y sème la graine très-serrée. Quelques personnes sèment même sous couche.

Lorsque les plants ont pris l'âge d'un an, on les enlève après un temps humide, pour ne pas briser les racines, et on les repique, à la distance de 2 pieds, dans le terrain préparé par bandes, comme il a été dit plus haut.

Un ouvrier enfonce la bêche à une profondeur de 16 centimètres environ, et la remue légèrement pour ouvrir le trou qu'un autre ouvrier referme avec le pied après y avoir placé une plante.

Pendant deux ou trois ans, ces plants ont quelquefois un aspect chétif qui pourrait faire croire à leur dépérissement; mais après cette époque, ils croissent bien et ne tardent pas à surpasser en vigueur et en taille les

le sapin même de la première année, lorsque les plants n'ont que 6 ou 7 millimètres de hauteur; cette méthode est également bonne. Lorsque le terrain destiné à la culture du sapin est peu profond, il est nécessaire de ne planter que lorsque les plants ont l'âge de trois ans, parce que par le pivot s'arrête dans son accroissement perpendiculaire, et que les racines latérales prennent plus d'extension en plantation.

Il faut, dans ce cas, couper le pivot s'il est déjà trop long, mais il est nuisible de le replier en plantant.

Lorsque les sapins ont atteint l'âge de cinq à six ans, on commence à les élaguer. Cette opération doit être bien dirigée et faite par des ouvriers intelligents.

L'élagage se borne à la coupe des jets gourmands qui, nuisant à la croissance de l'arbre et en absorbant une partie de la sève, acquièrent, aux dépens de l'arbre, une végétation plus forte que les autres branches. On coupe rarement dans les quatre couronnes les plus élevées; toutefois, lorsque la tige de l'arbre est double, c'est-à-dire qu'elle forme la fourche, il faut enlever la tige la moins vigoureuse.

La coupe des arbres doit se faire de bas en haut à 2 pouces du tronc de l'arbre, afin d'éviter de blesser l'écorce.

L'élagage se fait avant et pendant l'hiver, alors que la sève ne circule plus. La vente des fagots provenant de cette opération est, dans certaines localités, d'un produit très-avantageux.

Lorsque la sapinière a atteint l'âge de quinze à vingt ans, et qu'on la destine à former des arbres propres à la construction, on éclaircit de nouveau les plants, de manière à les laisser à une distance de quatre pieds.

Prix des bois à Liverpool.

Pin jaune, Québec, par pied cube, - - - - -	s. d.	s. d.
St. Jean, [N. B.] - - - - -	1 7	à 1 8
Miramichi, - - - - -	1 5	à 1 8
Baie des Chaleurs, - - - - -	1 5	à 1 8
Richibucto, - - - - -	1 5	à 1 6
St. André, - - - - -	0 0	à 0 0
Nouvelle-Ecosse et Prince Edouard, 1 4	à 1 6	
Pin rouge, Québec, - - - - -	1 10	à 2 1
N. Brunswick et Nouv. Ecosse, - - - - -	1 5	à 1 8
Épinette, - - - - -	1 4	à 1 5
Chêne, - - - - -	1 10	à 3 0
Orme, - - - - -	1 10	à 2 0
Frêne, - - - - -	1 8	à 1 10
Morissier, - - - - -	1 9	à 2 0
Mâts, pin rouge, par do. de calibre, - - - - -	2 0	à 3 3
pin jaune, - - - - -	1 6	à 2 6
Perches, - - - - -	1 3	à 1 6
Madrères, pin jaune, Québec, par cent	£ s.	£ s.
d'étalon, 1 ^{re} qualité, - - - - -	14 0	à 15 0
2 ^e qualité, - - - - -	10 10	à 11 10
3 ^e qualité, - - - - -	9 0	à 11 0
Douves, Québec, millier d'étalon, - - - - -	40 0	à 60 0

PORT DE QUÉBEC.

Etat comparatif des arrivages au 11 mai pour les années 1844 et 45.

Années.	vaisseaux.	tonnaux.
1844.	8	3190
1845.	25	10394

Augmentation cette année. 17 7204

Le thermomètre était ce matin à 9 heures, à 44 au-dessus de zéro F.; le vent est à l'est.

ARRIVAGES.

12 mai.	Barque Emigrant, c. Bowman, 8 janvier, de Liverpool, par la voie de la Nouvelle-Orléans, à Le Mesurier et cie., sel, p. Germain St. Pierre.
21 mai.	Ottawa, Spencer, 21 mars, de Londres, cargaison générale, p. J. Bte. Asselin.
	Morsey, Macbeth, 1 ^{er} avril, de Liverpool, à Brocklesby, cargaison générale, p. Clovis Antil.

NAISSANCE.

Hier, à 3 heures A. M., la Dame de Edouard-Joseph D-Blois, avocat, a mis au monde une fille.

COURS DE BOTANIQUE.

L'INTRODUCTION au cours de botanique de Mr. le docteur Bary, qui formera le sujet de la première séance sera délivrée JEUDI prochain, 15 courant, à 8 1/2 heures et demie, à l'ancienne salle des séances, palais du Parlement. Le public y est respectueusement invité. Admission gratis.

Dans l'affaire de PIERRE MALOUIN, Banqueroutier.

UNE dividende a été ordonné ce jour, et sera payable au bureau de MM. Paterson, Young & Co., le LUNDI, 12 du courant, et après.

A. H. YOUNG, GEO. HALL, Syndics.

Chemins à barrières.

DES soumissions seront reçues au bureau de Commission des Chemins à barrières jusqu'au MARDI, TROISIEME jour de JUIN prochain, à MIDI, pour bâtir un pont sur la rivière Saint-Charles, à la place du Pont de Scott, suivant les plans et devis qu'on peut voir au dit bureau, où toutes informations nécessaires concernant l'ouvrage seront données.

Il faudra que ce pont soit achevé, au plus tard, le premier jour d'octobre prochain, et l'on exigera des sûretés pour la due exécution du contrat.

J. PORTER, Secrétaire.

Québec, 9e mai 1845.

Changement DE DOMICILE.

Le soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a transporté son magasin au numéro 10, RUE SAINT-JEAN, HAUTE-VILLE, porte voisine de MM. L. & C. TETU, en face de la rue du Palais, où il espère obtenir la continuation de l'encouragement dont il a bien voulu le favoriser jusqu'à présent.

MICHEL LAMONTAGNE, Horloger.

Québec, 13 mai 1845.

Province du Canada, District de Québec.

En Banqueroute.

In Re Jean-Baptiste Sévigny, fils de Jean-Baptiste, dernièrement de la paroisse de Saint-Antoine de Tilly, dans le comté de Lotbinière, dans le dit district de Québec, et maintenant de la cité de Québec, dans le district de Québec, commerçant, banquier.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à tous ceux qu'il appartiendra, que le dit Jean-Baptiste Sévigny, fils de Jean-Baptiste, s'étant conformé et soumis à toutes les exigences de la loi de cette province touchant les banqueroutiers, et ayant, le 22e jour de mars dernier, obtenu de JEAN-CASIMIR BRUNEAU, écuyer, un des juges de circuit pour le district de Québec, et aussi un des commissaires des banqueroutes du dit district, un certificat de décharge; demandera, le vingt-huitième jour de mai courant (à l'ouverture de la Cour, ou aussitôt après qu'il pourra être entendu), à la Cour du Banc de Sa Majesté la Reine, pour le district de Québec, étant la propre Cour de revue en cas et matières de banqueroute dans et pour le dit district, confirmation du dit certificat de décharge selon la loi.

L. PLAMONDON, Solliciteur du Banqueroutier. Québec, 3 mai 1845.

Province du Canada, District de Québec.

COUR DES BANQUEROUTES.

Dans l'affaire de Jean-Baptiste Guillot, banqueroutier.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'immeuble suivant du dit banqueroutier sera vendu par vente publique au domicile actuel du dit banqueroutier, en la paroisse Saint-Roch de Québec, rue Anne, à l'expiration de quatre mois savoir: JEUDI, le CINQUIEME jour de JUIN prochain, à DIX heures du matin: Un lot de terre situé au faubourg Saint-Roch de Québec, rue Anne, de vingt pieds de front sur cinquante-deux pieds ou environ de profondeur, borné par devant à l'ouest à la dite rue Anne, et par derrière à l'est aux représentants de feu M. Aylwin, et d'un côté au nord à Antoine Bernard ou représentants et au sud à François Parent avec maison et hangard dessus construits, circon-tances et dépendances, sujets aux charges, clauses et conditions contenues dans le contrat de concession du dit lot de terre.

Et toutes personnes ayant ou prétendant avoir des réclamations sur le dit immeuble soit par le présent notifiées d'en faire connaître la nature et l'étendue par écrit, à WILLIAM POWER, écuyer, un des juges de circuit et commissaires des Banqueroutes, dans et pour le dit district de Québec, au moins QUINZE jours avant le jour de la vente, afin que les dites réclamations puissent être entendues et qu'il en soit décidé.

NARCISSE F. BELLEAU, Syndic. Québec, 24 janvier 1845.

Province du Canada, District de Québec.

EN BANQUEROUTE.

Dans l'affaire d'Euphrasine Picotte, veuve de feu Joachim Letellier, Banqueroutière.

ON DONNE avis public, qu'attendu que JEAN-CASIMIR BRUNEAU, Ecuyer, un des Juges de Circuit et l'un des Commissaires des Banqueroutes, en et pour le District de Québec, a indiqué SAMEDI le deuxième jour du mois d'AOUT prochain, comme le jour auquel ou après lequel la vente des biens immeubles de la dite Banqueroutière pourrait avoir lieu; les immeubles ci-après décrits, appartenant à la dite Banqueroutière, seront vendus par encan public, à la porte de l'Eglise de la paroisse St. Antoine de la Rivière du Loup, le jour ci-dessus mentionné à DIX heures du matin, savoir:

1o. Une moitié indivise et la jouissance de l'autre moitié durant la vie de la dite dame Euphrasine Picotte, d'un emplacement situé au village Saint-Antoine, dans la dite paroisse Saint-Antoine de la Rivière du Loup, en la seigneurie et censive des dames Ursulines des Trois-Rivières; contenant quatre-vingt pieds de front sur cent trente pieds de profondeur; borné par devant au chemin du roi et en profondeur au terrain ci-après décrit, sous le numéro trois; joignant du côté nord-est au terrain ci-après décrit sous le numéro deux, et du côté sud-ouest à Régis Paillet; avec une maison, hangard, étable, remise et autres bâtisses dessus construites.

2o. La moitié indivise et la jouissance de l'autre moitié, v durant de la dite Euphrasine Picotte, d'un autre emplacement situé dans le dit village et seigneurie de quatre-vingt pieds de front sur cent-trente pieds de profondeur; borné par devant au dit chemin du roi, ou rue Saint-Laurent; par derrière au terrain ci-après désigné sous le numéro trois; joignant d'un côté à l'emplacement d'Alexis Pichette, représenté par Saucier, et d'autre côté à l'emplacment ci-dessus désigné.

3o. La totalité de deux emplacements contigus, situés en le même village et seigneurie, formant les lots numéros 77 et 78 sur la rue Sainte-Elizabeth; contenant chacun 94 pieds de front sur 112 pieds de profondeur; prenant par devant à la dite rue Sainte-Elizabeth et allant aboutir, au bout de la dite profondeur, aux deux emplacements ci-dessus décrits; joignant d'un côté vers le sud-ouest au lot numéro 79, et d'autre côté au lot numéro 76, aux sieurs Hart, avec deux hangards dessus construits et les ruines d'une potasserie, tout ce que dessus formant un lot connu au nouveau plan du village sous le No. 12.

Et toutes personnes ayant ou prétendant avoir aucune réclamation sur ou par rapport aux dits immeubles, sont requises d'en faire connaître la nature et l'étendue, par écrit, au dit commissaire, au moins quinze jours avant la vente, afin que les dites réclamations puissent être examinées et jugées.

ED. GLACKMEYER, Syndic. Québec, 18 mars, 1845.

ON a besoin, à cette imprimerie, de deux jeunes gens sachant passablement le français, pour servir comme apprentis. Québec, 3 mai 1845.

Avis.

LES soussignés donnent avis qu'ils se sont associés par acte en date du 26 décembre dernier, et que les affaires de leur société se feront sous les noms et raison de commerce de L. & C. TETU.

LAURENT TETU, CIRICE TETU.

Québec, 2 mai, 1845.

LAMPES, Huile Camphrée.

J. S. CARSWELL prend l'occasion d'offrir ses sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu depuis l'introduction de ses lampes à pétrole et de ses huiles camphrées à Québec.

Comme il vient de recevoir un nouvel assortiment de lampes à patente, il les offre à l'inspection publique, et espère, par une attention stricte, mériter la continuation du patronage dont on l'a honoré.

Il informe qu'il vend l'huile camphrée la plus pure à 4 schellings le gallon et garantit que ce qu'on achètera de lui est sûr et bon, sachant que des personnes ont essayé, cet hiver, de faire passer pour la même chose une substance qui n'est ni pure ni sûre.

J. S. C. continue de tenir sa boutique au No. 13 de la rue Couillard, à l'aboutissement de la rue St. Jean. Québec, 3 mai 1845.

Le soussigné en offrant ses remerciements respectueux à ses connaissances pour le patronage libéral dont ils l'ont honoré depuis qu'il professe comme Architecte, prend la liberté de les informer qu'il a transporté son domicile en la RUE SAINT-JOSEPH, FAUBOURG SAINT-ROCH, No. 38, et il espère que par son expérience et l'attention qu'il donnera aux affaires qui lui seront confiées, obtenir la continuation de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'ici.

MICHEL PATRY, Architecte. Québec, 3e mai, 1845.

Avis.

A citerne à filtrer sur le quai Napelion est maintenant en pleine opération et offerte à l'usage du public.

Par ordre, JOS. HAMEL, Inspecteur des Chemins. 3e mai, 1845.

ENCAN DU SOIR.

TOUS LES JEUDIS et VENDREDIS

Le soussigné commencera ses encans annuels du soir, JEUDI prochain, le HUII ou courant, et seront continués toute la saison, et recevra toutes espèces de marchandises en consignation pour les encans du jour. Voir les annonces.

E. LACROIX, Rue Saulx-au-Matelot, No. 11. Québec, 3 mai 1845.

Venant d'arriver PAR LA VOIE DE NEW-YORK,

Et à vendre par le soussigné, HORLOGES américaines de toutes descriptions, en cuivre et en bois (avec alarme: de huit jours et de vingt-quatre heures), miroirs, crachoirs, Couets, allumettes de Merry, glaces de miroirs, cigares, boîtes à allumettes, chapeaux de Palmier.

En gros et en détail. E. LACROIX, Rue Saulx-au-Matelot, No. 11. Québec, 3 mai 1845.

NOUVEL ATTELIER De Peintre,

DOREUR, POLISSEUR, VERNISSEUR ET CHAISIER, No. 196, rue St-Vallier.

Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public de Québec, et de la campagne, qu'il a ouvert un atelier dans la paroisse de St. Roch, au lieu susdit, où il exécutera à des taux modérés, avec goût, tous genres d'ouvrages de sa ligne, qu'on voudra bien lui commander.

HECTOR CARPENTIER. Québec, 29 avril, 1845.

MOYEN DE SAUVER BEAUCOUP DE SAVON ET DE TRAVAIL. LETTRES PATENTES ROYALES, Donnees le 4 mars 1844.

Poudre brevetée (PATENT) DE WARD,

POUR LAVER ET NETTOYER, MANUFACTURÉE AU Laboratoire des Alcolis d'Oldbury, pres de Birmingham.

LES avantages particuliers obtenus par l'usage de cette poudre, consistent en ce que l'on épargne: Premièrement, au moins la moitié du savon nécessaire lorsque l'on se sert de soda.

Secondement, beaucoup de travail dans le lavage. Troisièmement, la couleur de la toile et des autres étoffes est bien supérieure à celle que l'on peut obtenir par toute autre moyen.

Enfin, les effets étant nettoyés en beaucoup moins de temps, ils durent plus longtemps.

Cette poudre est employée de la même manière que le soda, à tremper, laver, et bouillir, dans la proportion d'environ 4 cuillers à table par 10 gallons d'eau.

La poudre devrait toujours être dissoute dans de l'eau avant d'être employée; et il est particulièrement recommandé de faire tremper le linge dans cette eau pendant environ 12 heures.

Après avoir fait bouillir le linge, il est nécessaire de le rincier dans de l'eau fraîche.

N. B. On garantit que cette poudre n'affectera pas les effets mêmes les plus fins.

A vendre en gros et en détail par les soussignés, METCHOT CHINIC & Co. Québec, 24 avril 1844.

MAGASIN DE NOUVEAUTE.

MARCHANDISES

DE FONDS ET DE FANTAISIE,

EN GROS ET EN DETAIL.

RUE ST-JEAN, NO. 11,

FESANT FACE A LA RUE DU PALAIS.

LES soussignés prennent la liberté de prévenir respectueusement leurs amis de la cité et de la Campagne, ainsi que le public en général, qu'ils recevront par les Vaisseaux suivants, le *Great-Britain*, le *Lady Scaton*, le *Zealous*, *Canota*, de Londres, par l'*Alexander Wyse*, le *Mersey*, de Liverpool, le *Farwell* et le *Monarch* de Glasgow, un assortiment très-étendu de Marchandises de Fonds et de Gout, choisies avec le plus grand soin, par un des associés dans les différents Marchés de la France, de l'Angleterre et de l'Ecosse.

Ils sollicitent particulièrement l'attention générale sur le département des Chapeaux de Dames qui se compose exclusivement de tout ce qui est nouveau et de plus à la mode.

Enfin ils croient pouvoir donner sans crainte l'assurance que leur collection de Marchandises en tous genres ne sera surpassé ni sous le rapport de la qualité, ni sous celui de la nouveauté ou de la variété par celles d'aucun autre établissement de cette ville.

L. & C. TETU.

Québec, 6 mai 1845.

ARRIVAGE

PAR LE

GREAT BRITAIN

LES SOUSSIGNÉS OFFRIRONT EN VENTE

DEMAIN MATIN

LE 7 MAI, A 10 HEURES, LES ARTICLES SUIVANTS:

UN ASSORTIMENT de chapeau de dames, rubans, gros-de-naples, satinettes, satins, et une variété d'autres articles.

L. & C. TETU.

F. E. GARANT,

8, RUE ST. JEAN,

Manufacturier et Teinturier

DE
PELLETIERIES,

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public, ainsi qu'au militaire, de l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis l'établissement de son nouveau magasin, et il espère mériter le même patronage à l'avenir.

OFFRE EN VENTE A SON MAGASIN,

Chapeaux de Castor de Paris, de Londres et de New-York, de Jivourne et de soie pour hommes et enfants; Casquettes de drap, de toile et de soie cirée pour do., Couvertures do.; Gilets et Caleçons de Chamois; Stocks, Gants de buck-akin; Galons de soie militaires et autres patrons; Ceintures de soie et de laine supérieures; AUSSI, Un lot de Peaux de Caribou blanches et boucannées.

Il sera prêt à recevoir avec reconnaissance toutes sortes de pelleteries pour préserver des mites durant l'été, et il se flatte de les remettre dans le meilleur ordre. Les personnes qui ne peuvent les envoyer sont priées de lui en laisser avis à son magasin.
Répare chapeaux de Castor et de Livourne à demande.

Préservatif contre l'humidité et le froid aux pieds.

On peut se procurer semelles en crin approuvées par la Société Médicale de Londres, et déjà éprouvées par des familles de Québec comme préservatif.

ALMANAC des affaires.

F. E. GARANT, manchonnier et teinturier de pelleteries, No. 8, rue St. Jean, haute-ville, Québec.

O. GIROUX,

DENTISTE,

A L'ENCOIGNURE des rues Couillard et St. Flavien, vis-à-vis le coin du cimetière, Haute-Ville.

GEO. FUTVOYE,

ENCANTEUR, COURTIER

ET

Agent général;

QUAI NAPOLÉON,

PORTE PRESCOTT, QUÉBEC.

BUREAU DE NOTAIRE.

FÉLIX BEDARD, Notaire, a établi son bureau chez Louis Simard, aubergiste, vis-à-vis le marché SAINT-PAUL.

PIERRE LÉGARE, avocat, a transporté son bureau sur la rue St. Jean, Haute-Ville, no. 3, vis-à-vis le magasin de M. Hall.
Jun, 1844.

JOS. LAURIN,

NOTAIRE PUBLIC.

A transporté son Bureau du Marché de la Basse-Ville au Marché Saint-Paul, dans le bas de la maison No. 5.
Il continuera à se charger des procurations des Miliciens.
Québec, 1er mai 1844.

JOS. PETITCLERC, Notaire, tient son Etude en la Haute-Ville rue St. Jean, No. 33.
Québec, 16 janvier, 1845.

J. P. RHÉAUME avocat et procureur, no. 228, rue St. Vallier, près de Clearhue.
Québec, 23 déc. 1843.

JOSEPH CAUCHON, avocat, a temporairement établi son étude au Bureau du "Journal de Québec."
Québec, 19 décembre 1843.

MICHEL GAUVIN, de la ligne de voitures vertes, tient des chevaux de louage au numéro 19, rue Couillard, Haute-Ville.

MARCHAND-TAILLEUR.

B. MILLER, marchand-tailleur, au numéro 100, rue des Fossés, Saint-Roch.
17 décembre, 1853

EDOUARD THIVIERGE, marchand-tailleur, no. 11, rue du Pont, faubourg Saint-Roch, Québec. Il a constamment en main un assortiment général de marchandises assorties.

PÂTISSIER-CONFISEUR.

O. PELISSON, pâtissier, au numéro 15, rue du Palais, Haute-Ville.
17 décembre.

PIERRE ALLARD, faiseur de biscuit, rue du Roi, faubourg Saint-Roch, a constamment en main toutes sortes de biscuits; est maintenant prêt à cuire du biscuit pour les matelots, à bas prix au quintal. Briques des Trois Rivières à vendre.
11 mars, 1843.

LUTHIER.

JOSEPH LYONNAIS, luthier, paroisse Saint-Roch, No. 34, rue des prairies.
1 février 1843.

MAÎTRE MAÇON.

GODFROY ST. CYRE, maître maçon, au numéro 204, rue St. Vallier.
13 décembre.

FONDERIE.

P. PARROT, fondeur en plomb, cuivre, etc., au numéro 114, rue Sault-au-matelot, Basse-Ville.

MEUBLIER-EBENISTE.

G. BIGAQUETTE, meublier-ébéniste, numéro 22 et 23, rue Saint-Vallier, Saint-Roch.
17 décembre, 1842.

FRANÇOIS LAFLEUR & J. B. SAINT-LAURENT, meubliers-ébénistes, rues St. Vallier et Côte d'Abraham.

JEAN et LOUIS NOREAU, peintres de voitures, de chaises et de maisons, polisseurs au vernis de meubles de toute espèce, no. 95, rue Des Fossés.

J. O. VALLIÈRE, manufacturier de chaises, Meubles et Vernis Copal, No. 222, Rue St. Vallier près du Parc.

ENCANS DU SOIR.
Grand marché

A FAIRE AUX HALLES D'ENCAN DE

D. O'DOUD,

BASSE-VILLE.

Le LUNDI et le MARDI de chaque semaine, il y sera vendu

Un assortiment général de marchandises sèches et de fonds et de fantaisie; coutellerie, papeteries, bijouteries et hardes faites.
N. B. Pour les détails voir les affiches.
Québec, 1844.

MAISON DE PENSION.

DEUX ou trois personnes peuvent obtenir une bonne pension dans une maison privée, au faubourg et rue St. Jean, en s'adressant à ce bureau.
Québec 18 mars 1845.

AVIS.
JEAN PATRY, Menuisier Entrepreneur, informe le public qu'il transportera, au premier Mai prochain, son domicile au no. 30, rue St. Charles, et No. 7, rue St. Paul, près la Brasserie de M. McCallum, 22 mars, 1845.

Sous le patronage de la faculté médicale.

MAL ARRÊTÉ!—SANTÉ RÉTABLIE!

J. WINER'S

CHEMICAL RED DROPS

And universal family Ointment.

POUR guérir les écorchures ou le MAL DU ROI sous toutes ses formes et à toutes ses phases; les enflures blanches des jointures; les douleurs dans les os, la jointure, la hanche et le genou, etc.; les rhumatismes et la goutte; la maladie des bronches, et les tumeurs dures, les affections de la gorge et du cou; les dartres écaillées, sèches et humides; le scorbut, la démangeaison sous toutes ses formes; l'Erysiplé (n'importe la place où il réside et sa qualité); la bile et toutes les tumeurs dures (dissipation ait commencée, et ensuite limitant l'étendue de l'abcès); les dartres, les cancers, les ulcères de toute description, le rhume, les ébullitions et brûlures. A vendre, Québec, chez

JOHN MUSSON,
Agent.

LES FIANCÉS de 1812.

PAR J. DOUTRE.

LA première et la seconde livraison sont à vendre chez M. Fréchette, et Messrs. Cary et cie.
Québec, 12 novembre 1844.

Commission Office,
18, CORNILL,
LONDON.

OPPOSITE THE ROYAL EXCHANGE.

Aux marchands, chambres de nouvelles commerciales, librairies publiques, sociétés agricoles, officiers de l'armée, imprimeurs, journalistes, demeurant en Canada, en général.

P. L. SIMMONDS, agent général et marchand à commission, prend la liberté d'offrir ses services à ses amis et au peuple de la colonie en général, et les informe qu'il est prêt maintenant à recevoir des demandes pour objets de tout genre et de toute quantité, aux prix les plus bas des marchés du jour, et à se charger de transactions aux conditions les plus libérales, pourvu qu'il soit fourni de traites d'une date plus ou moins reculée, et qu'il puisse référer pour le paiement à quelque maison de Londres ou de Liverpool.

P. Simmonds recevra des consignations de toutes sortes de marchandises à vendre à commission, et à la réception des commissions, il acceptera les traites de trois mois pour les douzières du montant. Toutes consignations confiées à ses soins seront disposées avec la plus grande activité possible; et les ventes faites avec la plus grande attention pour l'intérêt des concernés.

Il se flatte que l'expérience acquise des affaires générales dans une série d'années aux Indes Occidentales, et subsequmment dans l'Amérique du Nord et dans toutes les colonies britanniques, avec celle de plusieurs années comme agent des colonies à Londres, jointe à la vigilance, aux soins et au jugement, le met en mesure de satisfaire ceux qui voudront le favoriser de leurs commandes.

N. B. Les parents qui font passer leurs enfants en Angleterre pour leur éducation peuvent s'adresser avec confiance à M. Simmonds qui se charge de les placer dans les premières maisons de respectabilité où la plus grande attention sera portée à leur morale, leur avancement et leur aisance.

Toutes lettres doivent être affranchies.
Pour plus de renseignements on pourra s'adresser Québec chez W. Kimble, écuyer; M. Thos. Cary & Cie.; à Toronto, chez M. H. Scobie, de qui M. S. est personnellement connu; à Montréal, chez M. W. Fleet, de qui il est aussi personnellement connu, et chez M. R. D. McDonald; à Kingston, chez M. S. Rossland.
Québec, 1843.

Remède pour les VERS.

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER,

Garanti pour tous les cas.

LE meilleur remède qui ait jamais été découvert pour les vers: non seulement il les détruit, mais donne de la vigueur à tout le système, et emporte l'excès de la glaire ou du mucus qui abonde dans l'estomac et les entrailles, spécialement ceux qui sont en mauvaise santé. Il ne produit aucun mauvais effet sur le système, et la santé du patient s'améliore et on en fait usage, même lorsqu'on ne découvre pas de vers. Le médicament étant agréable au goût, aucun enfant ne pourrait refuser de le prendre, pas même le plus délicat. Des observations claires et pratiques sur les maladies résultant des vers, accompagnent chaque bouteille. Préparé et à vendre en gros et en détail à Hamilton, A Québec, chez

JOHN MUSSON,
Agent.

Montréal, 17 novembre 1843.
Cher Monsieur, J'éprouve beaucoup de plaisir à vous envoyer ci-joint le témoignage d'un médecin de cette ville, en faveur de votre vermifuge. Je puis également ajouter mon témoignage à son efficacité, comme dans divers cas qui sont venus à ma connaissance, votre vermifuge a été éminemment efficace; et par les demandes qu'on en fait de toutes parts, il acquiert la haute réputation qu'il mérite à si juste titre.

Je demeure, cher monsieur, Votre serviteur,
R. W. REXFORD.

M. REXFORD, Monsieur, Ayant, il y a quelques semaines (sur votre recommandation accidentelle) été induit à essayer l'effet du vermifuge Canadien de Wilmer, sur un de mes patients, dont le mal avait résisté à plusieurs remèdes pour l'expulsion des vers de canal intestinal; j'ai le plaisir de vous dire que le vermifuge de Wilmer a satisfait pleinement mon attente comme remède guérissant radicalement, non seulement dans le cas que je viens de mentionner, mais plusieurs autres cas de la même nature.

Je suis, Monsieur, Votre humble serviteur,
H. SCOTT, M. D.

Montréal 17 novembre 1843.
A VENDRE,
A l'imprimerie de
Journal de Québec,

1° **RELATION** des retranchements sur la hauteur de Carillon;
2° **Règlement** de la Confrérie de l'Adoration Perpétuelle du Saint-Sacrement et de la Bonne Mort;
3° **Statuts et Règlements** de la confrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, établie dans le diocèse de Québec.

Ces deux derniers livrets sont accompagnés de l'approbation de Mgr l'archevêque de Québec.

AUSSI
Billets d'admission aux susdites confréries, imprimés avec de beaux carnets, jolies vignettes et sur papier velin.
Québec, 16 janvier 1845.

LES INSURGÉS CANADIENS,

OU
ROMANCE DE 1837-38.

ESQUISSE DE MŒURS

ET
NOUVELLE HISTORIQUE.

L'AUTEUR de l'ouvrage, dont la publication s'annonce sous le titre ci-dessus, ne fait aucune promesse; car il ne veut pas attirer les reproches de ses concitoyens en trépanant leur attente après leur avoir promis "mer et monde."

Il n'a donc pas recouru à l'impression d'un Prospectus: charlatanisme littéraire qui expose l'individu qui s'en rend coupable à une poursuite pour vouloir obtenir de l'argent sous de fausses prétentions.

L'ouvrage reposera donc sur ses propres mérites; c'est pourquoi la publication s'en fera par feuilletons, afin que ceux qui voudront bien y souscrire puissent le discontinuer s'ils le jugeaient à propos. Cette manière de le publier facilitera sa circulation par les mailles et autres voies par lesquelles des livraisons ne sauraient parvenir.

Des listes vont être immédiatement mises en circulation pour recueillir les noms des personnes qui désireraient prendre un exemplaire de l'ouvrage, dont le premier feuilleton paraîtra sous peu. Ces listes seront aussi déposées chez les libraires et dans les salons publics à Montréal et à Québec, ainsi qu'au bureau de poste dans les principales campagnes du Bas-Canada.

L'ouvrage sera publié par feuilletons de 16 pages, chacun, in-8o, et pour le prix de 6d. chacun.
Montréal, 8 février 1845.

AVERTISSEMENT.

Observez que CHARLES WILMER n'a AUCUNE liaison quelconque avec MM. WILMER ET SMITH, et que tous ordres et communications pour CHARLES WILMER doivent être adressés en toutes lettres au

Translantic Newspaper Office,

5, SOUTH JOHN STREET,
LIVERPOOL.

Nouvelles! Nouvelles! Nouvelles!

TRANSLANTIC NEWSPAPER OFFICE,

5, South John Street,
LIVERPOOL.

Charles Wilmer,

Agent pour les Journaux et autres objets pour les affaires de Commission en général,

CONTINUE à fournir, à demande, avec plus de promptitude et de régularité qu'aucune autre maison, et aux prix les plus modérés (un journal quotidien de Londres pour 6 livres 10 schellings sterling par an) les Journaux, Prix Courants, Listes Maritimes, Magasins, Livres, Papeteries, Caractères d'Imprimerie et autre Matérielle pour les Imprimeurs, et marchandises de toute espèce, à toutes les parties des Etats-Unis, du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve, par les Paquebots à Vapeur transportant les Mailles qui partent de Liverpool le 4 et le 19 de chaque mois, et à toutes les lies des Indes Occidentales, au Mexique et au Texas pour les vapeurs des Mailles Royales qui partent de Southampton tous les quinze jours,
Son journal,

CHARLES WILMER'S

AMERICAN NEWS LETTER

ET publié pour être transmis par chaque Navire à Vapeur qui est de donner, d'un coup d'œil, un aperçu de tous les événements importants qui se sont passés dans la Grande-Bretagne, en Europe ou en Asie, dans l'intervalle entre le départ de chaque Navire à vapeur, soit dans le monde politique ou dans le monde commercial; une liste Maritime correcte et compréhensive, où l'on trouvera fidèlement enregistrés tous les bâtiments d'Amérique arrivant aux divers ports de la Grande-Bretagne, de l'Europe et de l'Asie, ou en partant, avec la relation des accidents ou desastres qui pourraient leur arriver; et un prix courant complet, dans lequel on donne avec le plus grand soin les mercuriales les plus récentes des marchés pour les divers produits américains, puisées aux sources les plus sûres; réunissant ainsi, dans une seule feuille, un Journal, une Liste Maritime, et un Prix courant.

Souscription annuelle, payable d'avance, 12s. 6d. sterling.
Tous ordres doivent être accompagnés d'une remise ou d'une référence en Angleterre pour paiement.

AVIS.

Toutes communications doivent être affranchies et adressées à

Charles Wilmer,

TRANSLANTIC NEWSPAPER OFFICE,

5, South John Street,
Liverpool.

Sans quoi elles ne parviendront pas au bureau de

CHARLES WILMER,

POINT de liaison avec MM. Wilmer & Smith.

On a besoin d'une fille de bonne conduite pour servir comme domestique dans un jeune ménage. S'adresser à ce bureau.
26e avril, 1845.

Lot

DE L'EDUCATION ELEMENTAIRE.

On a à vendre au bureau de ce journal quelques exemplaires de la loi de l'éducation élémentaire du Bas-Canada.
Québec, 19 avril 1845.

A LOUER, au faubourg de la paroisse de l'Islet, deux grandes maisons, dont l'une de soixante pieds de long sur trente de profondeur, à deux étages, avec cour, jardin et hangars spacieux, et autres dépendances;

L'autre de cinquante pieds de long sur trente de profondeur, à un étage, avec une magnifique cave de la grandeur de la maison et des mansardes achevées; cour, jardin et bâtisses, spacieuses et confortables. Cette dernière maison est un des plus beaux logements possibles pour une famille, et est placée à l'endroit où doit se bâtir un quai pour recevoir les steamboats, et où aboutit la route qui doit être tracée, cet été, de là à la ligne méridionale.

Pour des informations, s'adresser à ce bureau, ou sur les lieux, à Joseph Fafard, écuyer, marchand.
26 avril 1845.

A VENDRE OU A LOUER.

LA maison maintenant occupée comme Hôtel-de-Ville, rue St. Louis, avec ses dépendances, et un terrain spacieux sur la rue Ste. Ursule. S'adresser au sousigné.

Par ordre,

F. X. GARNEAU,

Greffier de la Cité.

Québec 18 février, 1845.

Maison à vendre ou à louer.

DANS LE BOURG DE SAINT-MICHEL.

A LA SORTIE DE LA ROUTE DES CONCESSIONS.

CETTE maison est neuve et bien finie et tout l'intérieur peint dans un beau goût et récemment fini avec écurie et remise, et un puits avec pompe dans l'écure. Cette maison serait avantageuse pour un Médecin ou un Notaire ou autres professions.
Pour les particularités, s'adresser au sousigné sur les lieux,
PIERRE BOISSONNAULT.

AUSSI,

TROIS autres maisons situées dans le même bourg, très avantageuses soit pour des pilotes ou autre personne étant occupé tel. Ces maisons sont dans le meilleur ordre.
PIERRE BOISSONNAULT.
Saint-Michel 12 août 1845.

A vendre:

3,000 ACRES DE TERRE.

Dans les townships suivants:

BROUGHTON.

3e Rang. S. E. No. 20, Lot No. 22. | 6e Rang. S. E. Lot No. 27. | 10e Rang. Lot No. 17.

STANFOLD.

9e Rang. O. Lot No. 26, | 10e Rang. O. Lot No. 25, | 11e Rang. E. Lot No. 19, | 11e Rang. E. Lot No. 20.

BRANDON.

10e Rang. Lot No. 16, et Lot No. 17.

KILKENNY.

8e Rang. N. O. Lot No. 15, | 8e Rang. S. E. " " 14, | 8e Rang. S. E. " " 9,

ELY.

6e Rang. Lot No. 20.

ACTON.

7e Rang. Lot No. 40.

WARWICK.

6e Rang. S. E. Lot No. 8, | 6e Rang. S. O. Lot No. 17.

CHESTER.

1er Rang. Lot No. 16, | 6e Rang. N. E. Lot No. 27, | 2e Rang. INVERNESS, | 2e Rang. N. O. Lot No. 15.

Aussi environ un cent Scrips de Miliciens.
L. G. BAILLAIRGE,
Avocat,
No. 3, rue du Parloir, Haute-Ville.

Québec, 4 mars 1845.